

Nom du produit : NETTOYANT VITRES ECO  
 Ref.Nr.: BDS000332\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
 Remplace : BDS000332\_20130806

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**NETTOYANT VITRES ECO**  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT VITRES ECO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000332_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000332_20130806

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Physique:</b>	Aérosol, catégorie 3 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Santé:</b>	Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Environnement:</b>	Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Non-inflammable sous conditions normales d'utilisation mais contient des composants inflammables (Les tests d'explosivité en espace clos, FEA X610-E, sont négatifs)	

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Mention d'avertissement:</b>	Attention
<b>Mention(s) de danger:</b>	H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil(s) de prudence:</b>	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
<b>Informations additionnelles sur les dangers:</b>	Contient 15 % en masse de composants inflammables. Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Peut produire une réaction allergique.

**Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:** hydrocarbures aliphatiques 5 - 15 %

benzisothiazolinone, benzoic acid

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : NETTOYANT VITRES ECO  
 Ref.Nr.: BDS000332\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
 Remplace : BDS000332\_20130806

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
eaux distillées	-	7732-18-5	231-791-2	75-100	-	-	G
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	01-2119485926-20	68512-91-4	270-990-9	5-10	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G
pentane	01-2119459286-30	109-66-0	203-692-4	1-5	Flam. Liq. 2, Asp. Tox. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2	H225,H304,H336,H411	A
propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	1-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	01-2119484651-34	-	(931-254-9)	1-5	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	Q
Amines, C12-14 (even numbered)- alkyl dimethyl, N-oxides	01-2119490061-47	-	(931-292-6)	<0.1	Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2	H318,H302,H315,H400,H411	Q
Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts	01-2119489924-20	97489-15-1	307-055-2	<0.1	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H302,H315,H318,H412	
Disodium metasilicate anhydrous	01-2119449811-37	6834-92-0	229-912-9	<0.1	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, STOT SE 3	H290,H314,H335	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	2634-33-5	220-120-9	<0.05	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1	H302,H315,H318,H317,H400	X

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006

K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

X : SCL (limites de concentration spécifiques) conformément à l'article 10 du règlement CLP n° 1272/2008

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec les yeux :** Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau

**Contact avec la peau :** Laver abondamment à l'eau et au savon.

**Inhalation :** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion :** En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin



<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT VITRES ECO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000332_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000332_20130806

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Peut entraîner irritation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (Si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Laver le site de déversement avec de l'eau et un détergent



<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT VITRES ECO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000332_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000332_20130806

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.  
 Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
 Préserver du gel  
 Conserver hors de la portée des enfants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
pentane	109-66-0	VME	1000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
pentane	109-66-0	VME	600 ppm
		VLE	750 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
		VLE	400 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
pentane	109-66-0	VME	600 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm



**Nom du produit :** NETTOYANT VITRES ECO  
**Ref.Nr.:** BDS000332\_2\_20170629 (FR)  
**Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 3.0  
**Remplace :** BDS000332\_20130806

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
pentane	109-66-0	VME	3000 mg/m3
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate  
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
Assurer une ventilation adéquate

**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

**la peau et les mains :** Pour éviter tout contact accidentel avec le produit, portez des gants résistants aux produits chimiques (norme EN 374). Vous pouvez également utiliser des gants jetables à condition de les changer dès la première éclaboussure.  
Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

Gants recommandés: Nitrile

**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Éviter le rejet dans l'environnement.  
Recueillir le produit répandu.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

**Aspect : état physique :** Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.

**couleur :** Incolore à jaune.

**odeur :** Agrume.

**pH :** 10.61

**Point/intervalle d'ébullition :** Non connu.

**Point d'éclair :** 42 °C (en vase clos)

**Vitesse d'évaporation :** Non connu.

**Limites d'explosion : limite supérieure :** Non connu.

**limite inférieure :** Non connu.

**Pression de vapeur :** Non connu.

**Densité relative :** 1.0 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).

**Hydrosolubilité :** Partiellement soluble dans l'eau

**Auto-inflammabilité :** > 200 °C

**Viscosité :** Non applicable.

### 9.2. Autres informations



Nom du produit : NETTOYANT VITRES ECO  
Ref.Nr.: BDS000332\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
Remplace : BDS000332\_20130806

COV = composés organiques volatils 133 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
Eviter surchauffage  
Préserver du gel

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas



Nom du produit : NETTOYANT VITRES ECO  
 Ref.Nr.: BDS000332\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0  
 Remplace : BDS000332\_20130806

toxicité pour la reproduction:	remplis compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

#### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
pentane	109-66-0	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 3000 mg/kg
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	5840 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/l
		LD50 derm.rabit	13900 mg/kg
Disodium metasilicate anhydrous	6834-92-0	LD50 oral rat	300-2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	1-5 mg/l
		LD50 derm.rat	>2000 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 3000 mg/kg
Amines, C12-14 (even numbered)- alkyldimethyl, N-oxides	-	LD50 oral rat	1064 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3  
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algues	1000 mg/l





**Nom du produit :** NETTOYANT VITRES ECO  
**Ref.Nr.:** BDS000332\_2\_20170629 (FR)  
**Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 3.0  
**Remplace :** BDS000332\_20130806

		LC50 poisson	9640 mg/l
		EC50 daphnie	9714 mg/l
Disodium metasilicate anhydrous	6834-92-0	IC50 algues	207 mg/l
		LC50 poisson	210 mg/l
		EC50 daphnie	1700 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	IC50 algues	55 mg/l
		LC50 poisson	> 1 mg/l
		EC50 daphnie	3.87 mg/l
Amines, C12-14 (even numbered)- alkylidimethyl, N-oxides	-	IC50 algues	0.143 mg/l
		LC50 poisson	2.67 mg/l
		EC50 daphnie	3.1 mg/l

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable rapidement - OECD 301B

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

## 12.4. Mobilité dans le sol

Partiellement soluble dans l'eau

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
 Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Réglementations nationales :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU



<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT VITRES ECO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000332_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000332_20130806

Numéro UN : 1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.2

ADR/RID - Code de classification:5A

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non

IMDG - Polluant marine No

IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E)

IMDG - Ems: F-D, S-U

IATA/ICAO - PAX: 203

IATA/ICAO - CAO 203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

<b>Données nationales</b>	<b>(FR) France</b>
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel , Tableau n°65: Lésions eczématiformes de mécanisme allergique



<b>Nom du produit :</b>	NETTOYANT VITRES ECO	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 3.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000332_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000332_20130806

Maladies à caractère professionnel: rubrique:	603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques
---	---

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

- : -

H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
 H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H290 : Peut être corrosif pour les métaux.  
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
 H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
 H315 : Provoque une irritation cutanée.  
 H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

acronyms and synonyms:

8.2. Contrôles de l'exposition  
 VME = valeurs limites de moyenne d'exposition  
 VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)  
 COV = composés organiques volatils  
 PBT = persistant bioaccumulative toxic  
 vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

